

# POSTULAT

**Auteur** PDCB, par Eric Lattion (suppl.) et Sébastien Clerc (suppl.)  
**Objet** Cybercriminalité: les PME valaisannes sont des cibles idéales  
**Date** 11.09.2018  
**Numéro** 3.0414

---

Les PME du canton sont de plus en plus nombreuses à être victimes de cyberattaques, notamment par cryptage des données en échange de paiement d'une rançon. Pour préserver leur image, rare sont les entreprises qui annoncent qu'elles ont subi un piratage. Les conséquences en termes de qualité, de respect des délais et de dommages financiers sont par contre désastreuses.

Les PME représentent plus de 90% des entreprises valaisannes. Alors que les grands groupes bénéficient de leur propre service informatique qui informe et instruit les collaborateurs afin de se prémunir des cyberattaques, les PME ne disposent souvent pas des ressources ni des compétences suffisantes pour pouvoir se protéger davantage que par l'usage d'un logiciel antivirus. Or les attaques sont de plus en plus sournoises et il est ardu, voire impossible de détecter un faux courriel ou un virus dissimulé dans un logiciel gratuit de partage de fichiers.

L'utilisation du papier diminuant rapidement et les volumes à archiver devenant de plus en plus important, la vulnérabilité des PME augmente chaque jour. Le canton ne peut pas combattre ces cyberattaques ni se substituer aux responsabilités des PME, mais par les connaissances de ses services informatiques dans le domaine, il peut les sensibiliser et les aider à se prémunir contre la cybercriminalité.

## **Conclusion**

Nous demandons au Conseil d'Etat de recenser les cas de cyberattaques dans le canton et de proposer des mesures d'aide et de prévention pour sensibiliser activement les PME.